

On entre dans le nouvel appartement par l'escalier qui monte à la salle Clémentine. Il se compose d'une grande pièce d'entrée et de deux autres salons d'attente ; puis viennent la salle dite des congrégations, où se tiennent les congrégations dont le cardinal Merry del Val est président de droit ou de fait ; la salle du trône, et un grand salon qui servira au cardinal de bureau de travail et de bibliothèque. De cette pièce on va directement aux appartements privés du cardinal. Pour les pièces où sera admis le public, le mobilier sera sobre, mais artistique, s'harmonisant avec les fresques dont plusieurs sont de l'époque de Paul V. Le cardinal a adopté pour ses appartements privés le genre anglais avec son confort qui, au point de vue hygiénique, est ce qu'il y a de mieux. On espère que tout sera fini avec l'année 1906 et que le cardinal Merry del Val pourra inaugurer la nouvelle année dans les appartements définitifs du Secrétaire d'Etat.

Rome, 12 décembre 1906.

— Cette journée est malheureusement historique : elle marque la fin pratique du concordat, et le commencement d'un régime où l'Eglise en France sera sous le pressoir, où les hommes se ligueraient contre Dieu et son Christ. Un nouveau chapitre est en train de s'inscrire en appendice à l'ouvrage de Lactance : *De la mort des persécuteurs*.

— On avait beaucoup discuté pour savoir s'il fallait faire une déclaration préalable de réunion publique, et j'en avais déjà parlé. Mais cette déclaration, ne donnait aucune sécurité à l'Eglise. Aussi le Souverain-Pontife, partant de ce principe que Dieu n'est pas soumis au droit commun, qu'il n'est point nécessaire de s'adresser au maire ou au garde-champêtre pour que des catholiques s'unissent et prient Dieu, a déclaré dans les instructions envoyées à la veille de la séparation qu'il n'y aurait aucune déclaration à faire au gouvernement, et que les catholiques resteraient le 12 décembre dans leurs églises comme ils y étaient le 11. Cette décision a complètement bouleversé les plans du gouvernement qui se flattait de tenir au moins par un point l'Eglise et, par ce point, d'arriver à lui faire accepter tous les autres. Il a jeté le masque. Et, après avoir fait faire une perquisition à la nonciature, il a expulsé Mgr Montagnini. Bien plus, perdant toute mesure, et n'écoutant que sa rage de voir ses plans déçus, il passe à la persécution ouverte. Aujourd'hui 36,000 procès-verbaux doivent être faits dans toutes les églises de France pour tenue de réunions